

Chasse et voyages à l'étranger : quelles sont les zones à risque et comment se protéger ?

- **Évitez tous les pays ayant des zones infectées.**
- En cas de voyage à destination de ces pays, ou bien de leur traversée il est recommandé :

- de ne rapporter ni produits alimentaires à base de porc ou de sanglier, ni trophées de chasse,

- de ne pas y apporter de matériel de chasse, mais d'utiliser du matériel local, de nettoyer ses vêtements et ses chaussures minutieusement à l'eau savonneuse.

- En cas de voyage en voiture, un nettoyage en station de lavage automatique est recommandé au départ et à l'arrivée.



La surveillance : tous responsables !

SAGIR

- **Signalez la présence de cadavres à la Fédération des chasseurs ou à l'OFB** dans le cadre du réseau SAGIR.
- En cas de découverte de cadavres de sangliers **nettoyez vos vêtements (machine à laver), chaussures, roues de voitures, bas de caisse, pattes de chien, sièges de battue, avec de l'eau savonneuse** et tout ce qui aurait pu avoir été en contact avec le territoire où les cadavres ont été trouvés.
- **Désinfectez votre matériel avec un produit virucide.**

Fédération Départementale des Chasseurs

Fédération Nationale des Chasseurs

Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 20 - contact@chasseurdefrance.com
www.chasseurdefrance.com

Imprimé par l'imprimerie RECTOVERSO - 51470 ST-MEMMIE - Crédits photos : www.dgestim.fr, Fotolia, Shutterstock, iStockphoto

PESTE PORCINE AFRICAINE RESTEZ VIGILANTS !

LES CHASSEURS JOUENT UN RÔLE CLÉ

LA FRANCE EST INDEMNE MAIS L'APPARITION D'UN CAS N'EST PAS EXCLUE :

- **contribuez à réduire le risque de propagation de la PPA**
- **contribuez à détecter d'éventuels sangliers contaminés**

Fédération Nationale des Chasseurs

Qu'est-ce que la Peste Porcine Africaine ?

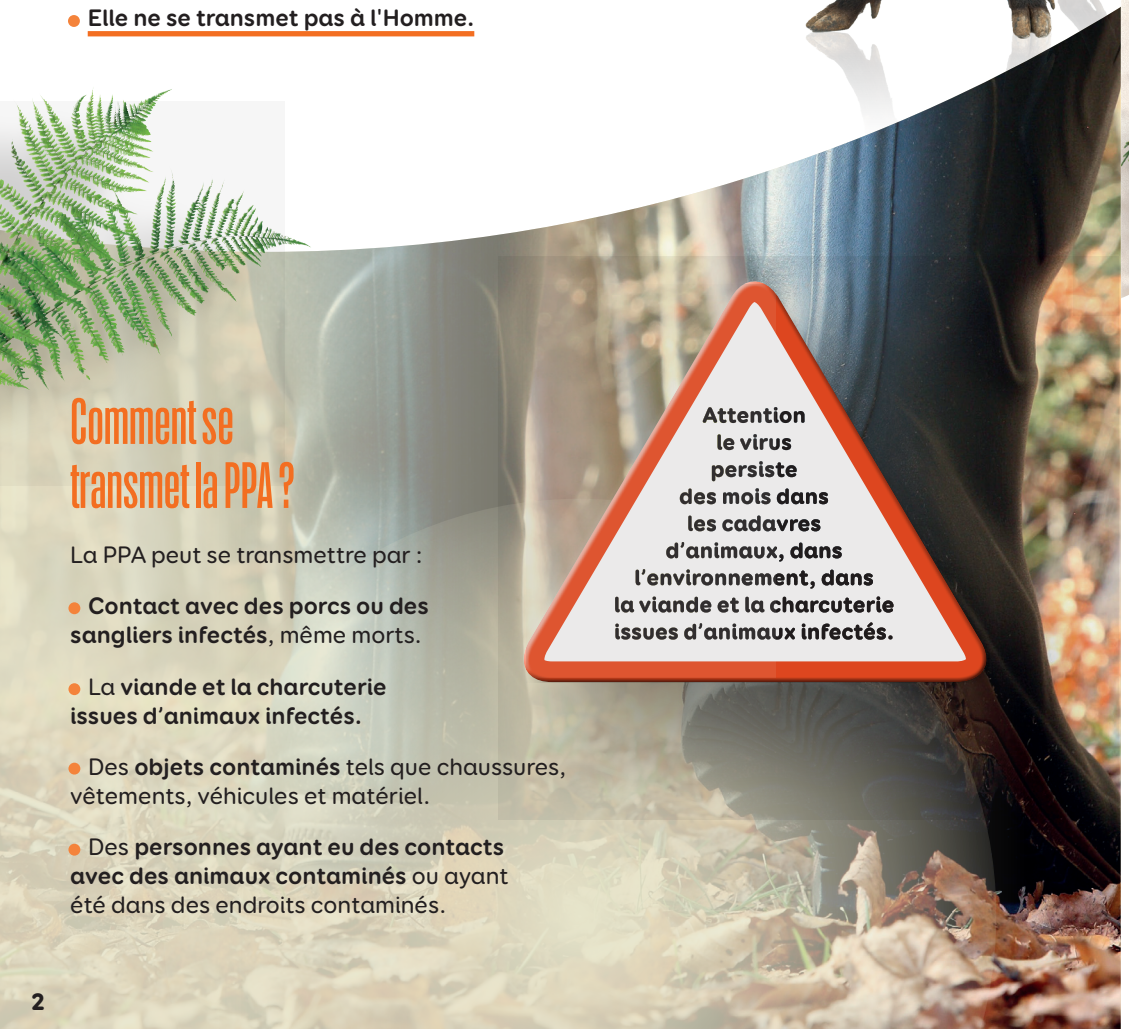


- La peste porcine africaine (PPA) est une **maladie infectieuse, réapparue en Europe de l'Est en 2014, difficile à éliminer.**
- En janvier 2022, **des cas sont survenus sur des sangliers au Nord de l'Italie.**
  La maladie menace aujourd'hui la France.
- **Il n'existe ni vaccin ni traitement.**
- Elle est **mortelle uniquement pour les sangliers et les porcs.**
- **Elle ne se transmet pas à l'Homme.**

Comment se transmet la PPA ?

La PPA peut se transmettre par :

- **Contact avec des porcs ou des sangliers infectés**, même morts.
- La **viande et la charcuterie issues d'animaux infectés.**
- Des **objets contaminés** tels que chaussures, vêtements, véhicules et matériel.
- Des **personnes ayant eu des contacts avec des animaux contaminés** ou ayant été dans des endroits contaminés.



Précautions à prendre lors de la chasse habituelle



- Privilégiez l'usage de **vêtements et de chaussures dédiés à la pratique de la chasse**, faciles à nettoyer fréquemment, avec de l'eau savonneuse, après en avoir enlevé la terre et la boue.
- **Lavez fréquemment vos vêtements de chasse.**
- **Nettoyez à l'eau savonneuse** votre matériel de chasse et de découpe de carcasses.
- **Lavez fréquemment en station de lavage automatique les voitures parcourant les chemins en terre** et/ou transportant les animaux tirés.

Ne pénétrez pas dans un élevage de porcs ou de sangliers dans les 48h après la chasse et n'y laissez pas entrer votre chien ou votre véhicule.



Que faire si j'accueille des chasseurs habitant ou passant à proximité d'une zone infectée (où la chasse est interdite) ?



Anticipez leur arrivée en leur demandant de respecter les mesures suivantes:

- **Attendre 48h entre une chasse ou une action de surveillance dans une zone infectée** (zone noyau, tampon ou d'observation renforcée) et la chasse dans laquelle ils sont accueillis.
- **Ne pas utiliser leurs chiens à la chasse.**
- **Laisser leur véhicule stationné en dehors des zones forestières** et se regrouper dans les véhicules des chasseurs locaux. Si un de leur véhicule devait malgré tout être utilisé, leur recommander qu'il soit passé en **station de lavage automatique.**
- **Nettoyer à l'eau savonneuse leurs vêtements, chaussures, matériel, roues et bas de caisse, avant de venir.**